

Séance du 9 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le neuf juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie suivant convocation du 03/07/2014.

Etaient présents : Mr QUESNEY, Mme CAMIER, Mrs DERRIEN, VERSAVEL, DESMARAIS, MÉNARD, GUÉROULT, Mmes CORADELLO, AVENEL, BRÉANT, VIÉNOT DE VAUBLANC, SWERTVAEGER, QUESNE, formant la majorité des membres en exercice.

Absents : M.MADONNA, Mme DUPONT

M.MADONNA a donné pouvoir à Mme CORADELLO.

Mme DUPONT a donné pouvoir à Mme QUESNE.

Mme VIÉNOT DE VAUBLANC a été nommée secrétaire de séance.

Décision Modificative      Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de  
Budget Assainissement : prendre une décision modificative au budget prévisionnel  
assainissement afin de régulariser :

- la reprise de l'excédent d'investissement, soit :

001 : - 45 313,66 €

001 : + 45 371,66 €

- le montant des dépenses imprévues en section de fonctionnement, le seuil réglementaire étant dépassé et de reporter cette somme à l'article 615, soit :

022 : - 238 €

615 : + 238 €

Procès verbal du SIEGE : Monsieur le Maire donne lecture de la réunion du Comité du SIÈGE du 24 mai 2014 au Conseil Municipal. Aucune remarque n'est formulée.

Convention Assistance      Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la convention  
Technique Exploitants      portant sur les missions d'assistance technique du Département  
Stations d'Epuraton :      auprès de la commune de HAUVILLE dans le domaine de  
l'assainissement, en application de l'article 73 de la loi sur l'eau et  
les milieux aquatique du 30 décembre 2006 qui a été signée avec  
le Conseil Général de l'Eure en 2009 est arrivée à échéance et  
qu'il convient de la renouveler pour la période 2013/2018.  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la  
convention et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour la signer.

Définition de                      A la demande du percepteur, il convient de préciser les manifestations  
l'article 6232 :                      qui seront réglées à l'article 6232 (fêtes et cérémonies).  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de mandater à cet  
article, les fournitures pour les manifestations suivantes :

- Cérémonies des vœux (alimentation, boissons, fleurs, sono),
- Repas des anciens (alimentation, boissons, fleurs, sono, cadeaux, sacem),
- Mariage, Inhumation, Naissance (fleurs, cadeaux),
- Départ en retraite (fleurs, cadeaux, boissons, alimentation),
- Décoration de la salle (nappe, serviettes, matériel divers),
- Inauguration (boissons, alimentation, matériel divers),
- Remise de médailles (boissons, alimentation, fleurs, cadeau).

Subventions  
Voyages scolaires :

Demande de subvention pour un élève du Collège (COUSIN Valentin) qui a participé à deux séjours en Italie et en Auvergne organisé par le collège de Routot, dont le montant à la charge des parents s'est élevé à 330 € pour l'Italie et 255 € pour l'Auvergne. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde une subvention de 50 € pour le premier séjour et une subvention de 30 € pour le second (soit 15 % du coût) qui seront versées sur le compte bancaire des parents puisque la facture a été réglée en totalité.

Demande de subvention pour un élève du Collège (FINYI Mathéo) qui a participé à un séjour au Mont Saint Michel organisé par le collège de Routot, dont le montant à la charge des parents s'est élevé à 100 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accorde une subvention de 15 € (soit 15 % du coût) qui sera versée sur le compte bancaire des parents puisque la facture a été réglée en totalité.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de subvention de l'association « Tes Pattes et Moi » qui a pour objet de mettre en œuvre toute forme d'activités thérapeutiques, de loisir et d'éveil assistées par l'animal. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 30 €

Sécurisation routes de la  
Commune :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande de riverains de la Rue au Gué concernant la sécurité du croisement avec la Route du Landin. Après en avoir discuté, il est proposé la pose de 2 stops sur la RD 90, ce qui serait le moins onéreux

- Pour les entrées du bourg (Route de Routot, la Route du Landin et la route de Moulin) un avis va être demandé auprès du Conseil Général, de la Communauté de Communes du Roumois Nord, de la DDTE de Beuzeville.

- Rue Adam : le Conseil Municipal n'est pas d'accord pour un sens unique.

- Dans le bourg : voir si il y a la possibilité de modifier l'arrêt de bus avec la CCRN.

Route de Bouquetot : voir pour faire tailler la haie de Mme Lefebvre, c'est dangereux.

Rue des Bons : le stop est dangereux, car il y a un manque de visibilité (les têtes).

### Préparation de la fête du 14 juillet :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vu de la fête du 14 juillet organisée par l'association « Les Amis de l'Orgue » de Hauville un arrêté d'interdiction de stationner sur le parking de la salle des fêtes a été pris et qu'une autorisation de buvette a été délivrée.

La limite des inscriptions pour le repas est fixée au jeudi 10 juillet 2014.

Après en avoir discuté, les conseillers municipaux vont apporter les salades piémontaises et les desserts. La charcuterie va être commandée par Mme CAMIER.

Le cidre fermier sera demandé à M.Caillouel, et le jus de pomme à M.Siméon. Du kir sera proposé également.

Monsieur le Maire demande aux conseillers d'être présents le lundi 14 juillet à 10 h afin de préparer le repas et les animations. Il demande également d'apporter des jeux.

Les bénéfices de cette journée iront à l'association « Les Amis de l'Orgue » pour les travaux de l'Eglise.

### Mise en place des travaux de l'école :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux sont à prévoir dans l'école de la commune pendant les vacances scolaires.

Un tour de l'établissement a été fait et a répertorié les travaux à faire :

- clôture et arbres à couper,
- peintures dans les couloirs de l'école primaire.

Une infiltration d'eau au plafond de la classe de Mme Chérifi a été constatée.

M.DROALIN attend un accord pour le devis plomberie.

Monsieur MENARD explique que des grandes entreprises ont mandaté des sociétés d'isolation pour faire réaliser des économies d'énergie afin de ne pas payer d'amende et obtenir un certificat « éco énergie ». Donc, il y aurait la possibilité d'isoler les classes maternelles, le couloir et le dortoir.

La charpente du côté maternelle est abîmée, 3 entreprises vont être contactées pour évaluer les travaux à effectuer.

Les rideaux roulants ont été changés, les manivelles et carreaux vont être remplacés.

### Rythme scolaire :

Monsieur le Maire rapporte au Conseil Municipal les informations concernant les rythmes scolaires, établies en concertation avec Mmes Lacroix, Avenel, Viénot de Vaublanc, Versavel.

Les locaux mis à la disposition de la Communauté de Communes du Roumois Nord sont la garderie ainsi que la cantine. Le goûter sera distribué aux enfants dans la cantine.

Le personnel communal proposé Mme Martin (de 15h30 à 16h30), Mme Musement (le mercredi matin) et Mme Guillot.

Monsieur le Maire a demandé à la Communauté de Communes de prendre en charge la formation du BAFA pour Mme Guillot.

42 familles seraient intéressés pour l'étude scolaire. Madame AVENEL va rencontrer Mme PORTAL de Routot pour mettre en place l'étude (déjà à Routot, payante : 2€50).

Pour le mercredi, il y aurait 18 familles concernées pour la garderie de 11h30 à 13h. L'association des Parents d'élèves va étudier la possibilité d'embaucher une personne, le coût serait d'environ 1 300 € si c'est un enseignant. Ceci pour les enfants qui ne vont pas au périscolaire.

Des parents bénévoles se sont proposés pour le mercredi midi.

Monsieur le Maire émet l'idée qu'une aide pourrait être versée à cette association pour démarrer.

Il faut réfléchir pour des activités à mettre en place le soir.

#### Horaires d'ouverture des freyers :

Monsieur le Maire va revoir les horaires d'ouverture avec M. Derrien. Mme QUESNE fait remarquer qu'un entrepreneur de Bouquetot est venu déverser de tout un midi aux Freyers.

#### Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que M.DERRIEN Jean-Louis, conseiller municipal, s'investissait énormément pour la commune aussi bien en temps qu'en utilisant son matériel.

Monsieur le Maire propose de verser, à M. DERRIEN, une indemnité de conseiller municipal de 228,00 € brut par mois. Une ligne budgétaire sera créée en puisant dans les indemnités du Maire et des Adjointes, ce qui n'augmenterait pas les dépenses de la commune. Ceci sera décidé à la prochaine réunion de Conseil.

Les arrêtés municipaux concernant « le bruit » et « le feu » sont à revoir. Après en avoir discuté, le Conseil Municipal en majorité, ne souhaite pas modifier les horaires des tontes

Monsieur le Maire souhaite qu'il soit inscrit dans le prochain bulletin communal : des informations concernant le feu, les horaires de la mairie, les renseignements pour les inscriptions sur les listes électorales, le recensement militaire et les normes d'épandages des agriculteurs.

Monsieur le Maire a fait la tournée de la voirie avec M. Caillouel le lundi 23 juin 2014.

Il faut revoir l'écoulement des eaux rue des Bons. L'eau va chez Mme DELAMARE dans sa cuve à fuel, qui a dû être nettoyée.

La friteuse est en panne. Nécessité de refaire des devis.

Monsieur DERRIEN demande que l'alarme de la Mairie soit reconfigurée, car elle sonne toujours chez les anciens conseillers.

La commission finance va renégocier les taux d'intérêts des emprunts avec la banque.

M. DERRIEN demande si on peut acheter un vidéo projecteur. Mme VIENOT DE VAUBLANC rappelle qu'il faut changer les ordinateurs de la Mairie pour septembre. M. MENARD et M. DERRIEN vont demander des devis.

M. Ménard informe le Conseil que le SYDAR organise « les matinales Agence de l'Eau » les 9 et 10 septembre 2014 à Rouen. Il précise également que le PETR « Pôle d'Equilibre Territorial et Rural » remplacera le SYDAR. Il y aura un changement du point de vue juridique. Trois commissions de travail seront créées : urbanisme, emploi, économie locale. Il y aura un projet de territoire mise en place dans les 6 mois du PETR, une conférence des maires qui se réunira une fois par an et une convention territoriale pour définir les missions déléguées.

Monsieur QUESNEY rappelle qu'une réunion urbanisme aura lieu le mercredi 16 juillet 2014 à 14h, suivie de la réunion concernant le Pré-Diagnostic énergétique se déroulera à la suite à 16 h avec Mme L'HUILLIER, Mme GAILLARD et M. VIVIER  
M. MENARD propose un fichier excel sur lequel il a réunit les infos sur la consommation d'eau et de fuel

Monsieur QUESNEY informe que M. DOUVENOU du SERPN va venir voir les canalisations d'eau pour détecter les fuites.

M.QUESNEY, M.DESMARAIS, M. DERRIEN ont prévu une visite des chemins le mardi 15 juillet à 9h.

Mme BREANT informe que le site de la Commune est désormais accessible sous le nom de : [hauville27.fr](http://hauville27.fr)

Mme BREANT demande quand un Conseil Municipal des Enfants pourrait être créé avec les élèves de primaire et du collège. Mme VIÉNOT DE VAUBLANC et Mme AVENEL ont réfléchi au sujet, et souhaitent y travailler après que les rythmes scolaires soient terminés.

Le projet d'arbres de M. SIMÉON ne peut pas rentrer dans ce cadre, ce sont les enfants qui proposent et non les adultes.

Concernant le mur du cimetière, doit-on mettre les tuyaux ?. M. QUESNEY explique qu'il a demandé à M. BRAHIM de CCRN pour les mettre en place avec M. DERRIEN, mais ils n'ont pas d'engin pour les poser M. DERRIEN demande aux anciens conseillers ce qui avait été prévue. M. GUEROULT indique que l'on ne peut pas se garer le long du mur (RD90) refusé par la DDRE. Mme BREANT demande que le dossier soit revu. Voir avec la DDRE ce que l'on peut faire.

Monsieur le MAIRE informe le Conseil Municipal que l'Eglise ne sera pas prête à l'occasion de la ST PATERNE, la messe sera faite dans la salle des fêtes.